

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **81830065.9**

(51) Int. Cl.³: **D 01 G 15/02**

(22) Date de dépôt: **22.04.81**

(43) Date de publication de la demande:
27.10.82 Bulletin 82/43

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB LI LU NL SE

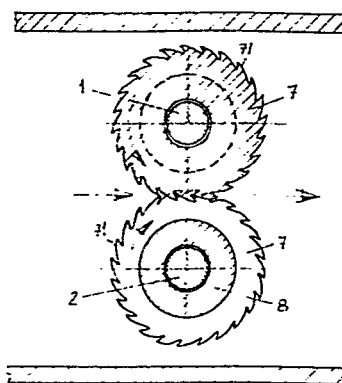
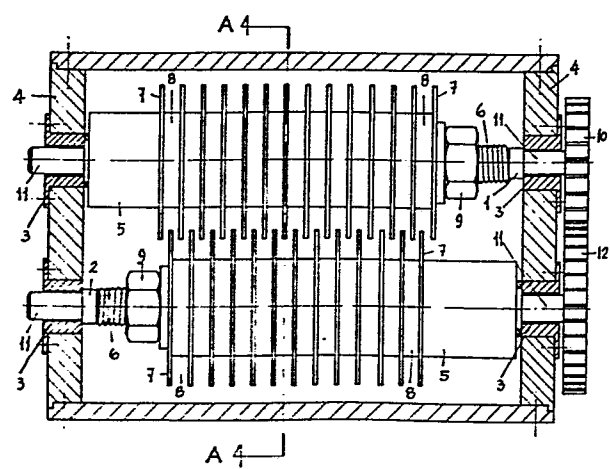
(71) Demandeur: **Conti, Paolo**
Via Neri di Bicci 14
I-50100 Firenze(IT)

(72) Inventeur: **Conti, Paolo**
Via Neri di Bicci 14
I-50100 Firenze(IT)

(74) Mandataire: **Martini, Lazzaro**
Ufficio Brevetti Ing. Lazzaro Martini Via Brunelleschi, 1
I-50123 Firenze(IT)

(54) **Petite carte pour machine circulaire pour tissus en tricot volumineux.**

(57) En vue de carder le matériel lainé dans une machine circulaire pour tissus volumineux on utilise deux arbres (1,2) parallèles superposés, tournant dans un sens opposé et portant de nombreux et fins disques (7) dentés, fixes, égaux, situés à faible distance les uns des autres et avec les disques du premier arbre interposés entre ceux du deuxième arbre; les petites dents (71) de ces disques ont une forme en dent de scie et la pointe dirigée vers l'avant dans le sens de rotation.



Petite carte pour machine circulaire pour tis-
sus en tricot volumineux

L'invention concerne une petite carte pour machine circulaire pour tissus en tricot volumineux.

On sait que les machines circulaires pour tissus volumineux en tricot, tels que tapis et four-
5 rures, nécessitent une petite carte pour le cardage préalable du matériel lainé en cours d'usinage.

Actuellement cette petite carte est formée par deux cylindres à axe horizontal, superposés
10 dont la surface latérale est revêtue d'une garniture en caoutchouc d'où dépasse un groupe serré de longues pointes, fines, métalliques; passant à travers les garnitures des deux cylindres tournant en sens opposé, les fibres
15 du matériel lainé sont redressées et séparées, c'est - à - dire cardées; elles passent ensuite dans un récipient en forme de tonneau également muni d'une garniture égale à celle des cylindres de la petite carte.

20 Les fines pointes métalliques de ces garnitures

sont sujettes à usure rapide et déformation permanente facile de telle sorte qu'elles doivent être changées environ tous les vingt jours ouvrables; en outre les pointes déformées des garnitures de la petite carte abîment la garniture du récipient en forme de tonneau entraînant obligatoirement la rechange périodique de cette dernière.

Cette invention a pour but d'éliminer ces inconvénients.

L'invention, telle qu'elle est décrite dans les revendications, résoud le problème consistant à réaliser une petite carte pour machine circulaire pour tissus volumineux, munie d'une garniture indéformable, durable et n'abîmant pas la garniture du récipient en forme de tonneau; nous avons atteint ce résultat conformément à l'invention en adoptant l'idée de fixer, sur les deux arbres de la petite carte, un grand nombre de fins disques métalliques, dentés, placés à faible distance les uns des autres et avec les disques du premier arbre alternés et emboîtés dans les disques du deuxième arbre. Les avantages obtenus grâce à cette invention consistent surtout dans le fait que la garniture est rigide, que les pointes des dents sont indéformables et de longue durée; que la distance entre les disques dentés varie selon les besoins; que le profil des dents est tel qu'il n'abîme pas la garniture du récipient voisin en forme de tonneau; que la rotation en sens opposé des deux arbres s'effectue à vites-

- 3 -

se égale ou non.

L'invention sera par la suite décrite de façon plus détaillée à l'aide de dessins donnés comme illustration pratique.

- 5 La Fig. 1 représente la vue de face, en partie en coupe, d'une petite carte réalisée conformément à cette invention.

La Fig. 2 représente la coupe selon AA de la Fig. 1.

- 10 Les figures représentent la structure d'une petite carte pour machine circulaire pour tissus volumineux composée essentiellement par: deux arbres (1-2) horizontaux, parallèles et superposés dont les extrémités cylindriques de portée,
- 15 (11) sont situées dans les trous (3) des deux supports latéraux (4); chaque arbre (1-2) est muni - à une extrémité - d'un épaulement (5) et - à l'autre extrémité - d'une partie filetée (6): plusieurs disques (7) égaux, métalliques,
- 20 à pourtour denté et troués en leur centre de façon à être montés sur les arbres (1-2), à égale distance les uns des autres, séparés par une ou plusieurs fines rondelles (8) en métal ou en plastique et maintenus entre l'épaulement (5) et un écrou (9) de blocage, placé sur
- 25 le filetage (6); les disques (7) de l'arbre (1) ne sont pas alignés, mais au contraire décalés et en partie emboîtés par rapport aux disques (7) de l'arbre (2) avec les petites
- 30 dents (71) des disques (7), en forme de scie et la pointe dirigée vers l'avant dans le sens de rotation des disques; des pignons dentés (10)

- 4 -

et (12) respectivement calés sur les arbres
(1) et (2) et en prise entre eux, servant à
transmettre - en sens opposé et avec un rapport
égal ou différent de un - le mouvement prove-
5 nant d'un arbre moteur (non représenté) de façon
à ce que les disques dentés (7) de l'arbre (1)
tournent en sens inverse de celui des disques
(7) de l'arbre (2).

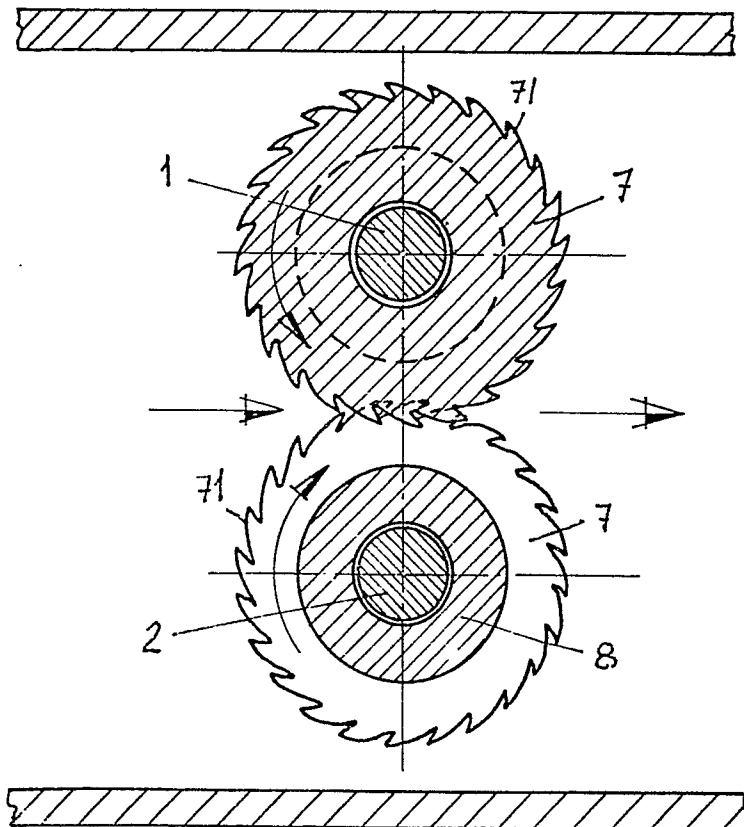
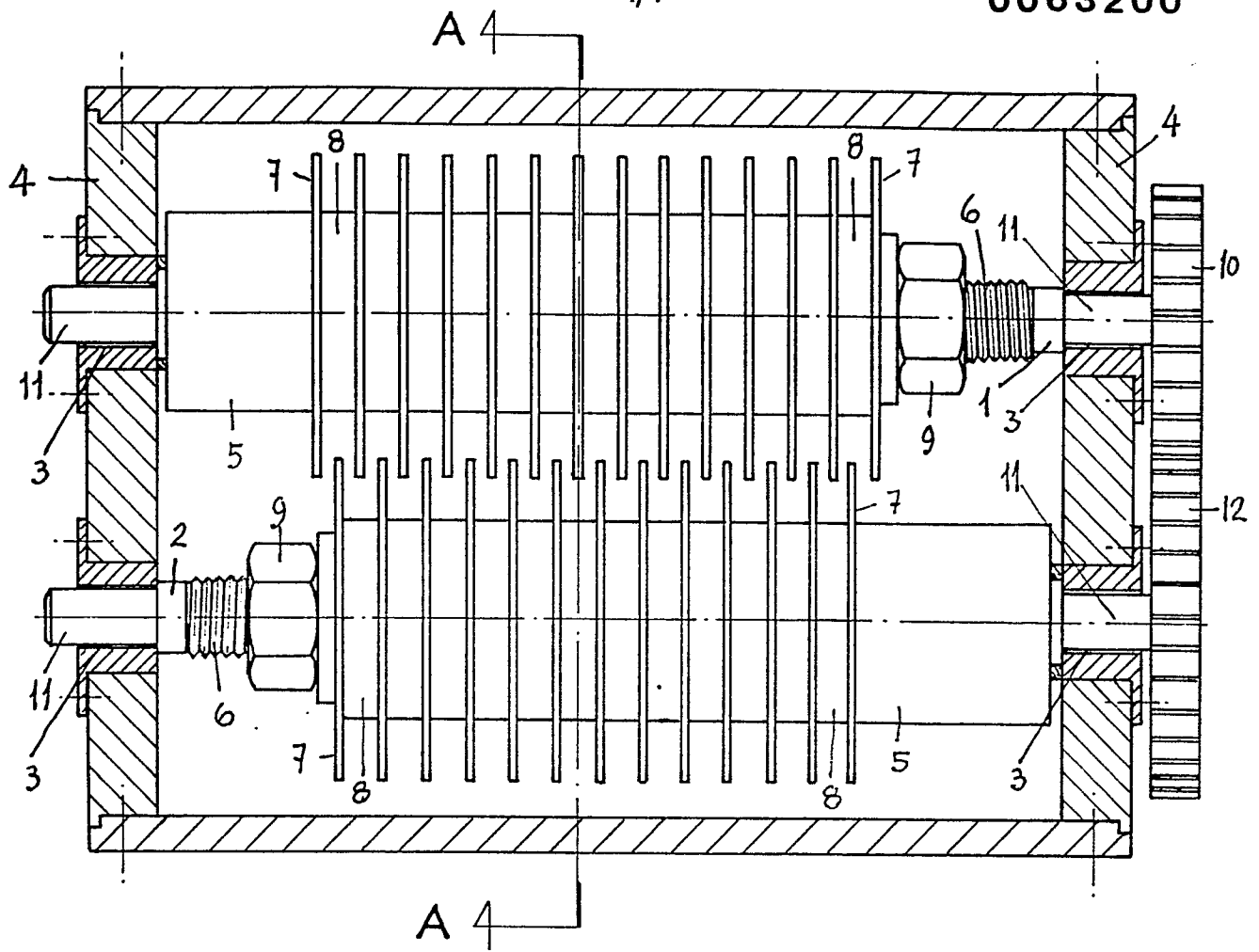
- 5 -

R E V E N D I C A T I O N S

- 1) Une petite carte pour machine circulaire pour tissus volumineux caractérisée par le fait qu'elle comprend deux arbres (1-2) horizontaux, parallèles et superposés, tournant en sens opposé et muni chacun de plusieurs disques (7) égaux, dentés et métalliques, équidistants les uns des autres et avec les disques (7) du premier arbre décalés et en partie emboîtés par rapport aux disques du deuxième arbre.
- 2) Une petite carte selon 1) caractérisée par le fait que chaque arbre (1-2) est muni, à proximité d'une extrémité, d'un épaulement (5) pour contenir les disques dentés (7) et à proximité de l'autre extrémité, d'une partie filetée (6) servant à placer un écrou (9) de blocage des disques dentés (7).
- 3) Une petite carte selon 1) caractérisée par le fait que les arbres (1-2) portant les disques dentés (7) sont enclenchés entre eux par deux pignons dentés (10-12) avec un rapport de transmission égal ou différent de un.
- 4) Une petite carte selon 1) caractérisée par le fait que chaque disque denté (7) a le pourtour profilé avec une série de petites dents (71) en forme de scie, dont la pointe est dirigée vers l'avant dans le sens d'avance du disque.
- 5) Une petite carte selon 1) caractérisée par le fait que les disques dentés (7) sont séparés entre eux par une ou plusieurs rondelles (8) en métal ou en plastique.

1/1

0063200

SEZ. A-A

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
X	<u>US - A - 2 677 153</u> (CALLANS, L.D. et al.) * Colonne 3, lignes 55-75; colonne 4, lignes 1-13; figure 2 * --	1,3,4,5	D 01 G 15/02
A	<u>BE - A - 784 580</u> (BROWN, R.S. et al.) * Page 4, alinéas 3,4; pages 5,6; figures 1,2 * --	1	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
A	<u>US - A - 2 014 673</u> (SETZER, R.) * Page 1, lignes 28-55; colonne de droite; page 2, lignes 26-65, colonne de droite; figures 2 et 11-13 * --	1	D 01 G
A	<u>FR - A - 1 306 448</u> (CARDO-PLAST...)		
A	<u>BE - A - 784 581</u> (BROWN, R.S. et al.)		

			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons
☒ Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			&: membre de la même famille, document correspondant
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
La Haye		11-12-1981	MUNZER